

Strassen, le 12 juillet 1978

A l'Association des Victimes du Nazisme
Enrôlées de Force
Luxembourg

Monsieur le Président,

Après quatorze mois d'attente je me permets de rappeler à vos bon souvenirs ma lettre du 12 mai 1977 par laquelle je vous avais exposé le cas du sieur Herber en matière de la médaille de la reconnaissance nationale.

Votre réponse, pourtant promise pour une proche date, ne m'étant pas encore parvenue, je me demande sérieusement si ma requête est oubliée ou classée, ou si elle n'est pas arrivée à destination - à l'exemple du dossier des propositions de l'Amicale des VNEF de Strassen, dont le président n'a cessé de confirmer l'expédition, en 1971' dans la forme décidée et approuvée par le comité de l'époque.

Quoiqu'il en soit, l'intéressé vient d'atteindre entretemps ses 75 ans. La frustration lui infligée ne préoccupe ce vieillard pas outre mesure.

C'est moi en croyant les belles paroles de reconnaissance et de justice tant répétées et défendues par les VNEF, qui désire une mise au clair.

En vain ?

Je me refuse de croire que les responsables de l'association entendent appliquer dans un cas comme celui-ci, les mêmes méthodes que les instances compétentes pour résoudre le problème de l'enrôlement: Attendre, patienter; les défunts se taisent et ne réclament plus rien: La mort efface tout - la reconnaissance et la vérité.

La vérité se trouve documentée et témoignée au dossier présenté le 12 mai 1977 - pas ailleurs.

Sincèrement

Marcel Lenertz

Je ne pourrais pas le pas, mais si faudrait un peu plus, une réponse, si j'ai été officiel, par télé phone